



Condition de vérification n°7

Normes des aires de jeu

Politique recommandée aux conseils scolaires **Programme de prévention des sinistres causés par les facteurs humains d'OSBIE**

Les recommandations suivantes se veulent des lignes directrices à l'intention des conseils scolaires pour l'élaboration d'une politique sur l'équipement des aires de jeu. Une vérification de la politique d'un conseil qui révèle un programme rejoignant au moins ces recommandations contribuera à l'obtention d'un crédit pour la gestion des risques dans le cadre du programme de prévention des sinistres causés par les facteurs humains.

1. Tout équipement d'aire de jeu nouvellement acheté ou reçu en don doit être conforme à la norme CSA-Z614-98. Les lettres de conformité à cette norme émises par le fabricant de l'équipement doivent être conservées avec tous les autres documents se rapportant à l'équipement.
2. Une vérification de tout l'équipement existant des aires de jeu doit être effectuée afin d'en déterminer l'âge, l'état général et le niveau de conformité avec la norme ACNOR. Un plan doit être prévu pour remplacer systématiquement l'ancien équipement ou l'équipement délabré par de l'équipement qui répond à la norme de l'ACNOR. Tout équipement jugé dangereux doit être mis hors service immédiatement.
3. L'installation de l'équipement doit être effectuée par du personnel compétent (p. ex., fabricant/fournisseur). Les installations bénévoles ne devraient pas être permises sauf sous la surveillance de personnel qualifié.
4. Tout équipement nouvellement installé, suivant la consigne précédente, doit être vérifié par un inspecteur d'aires de jeu accrédité avant de laisser les enfants s'en servir. Conservez la liste de vérification de l'inspecteur pour consultation ultérieure.
5. Instaurez un programme d'inspection visuelle quotidienne ou hebdomadaire (voir ci-joint). Cette activité peut être effectuée par le directeur ou un gardien et doit être consignée dans le registre d'entretien quotidien à l'école.
6. Instaurez un programme d'inspection mensuelle. Servez-vous de la liste de vérification pour l'inspection d'entretien mensuelle fournie par le fabricant ou du modèle ci-joint. Ces inspections peuvent être effectuées par le directeur, un gardien ou le Service de l'entretien. Conservez les listes de vérification des inspections

mensuelles.

7. Chaque structure d'aire de jeu doit faire l'objet d'une inspection annuelle par un inspecteur d'aires de jeu accrédité. Le rapport d'inspection écrit doit être conservé avec toute la documentation se rapportant à la structure d'aire de jeu afin d'être produit pour l'inspection au besoin.
8. Chaque école doit offrir des ateliers sur les règles de sécurité à respecter dans ses aires de jeu. Ces ateliers doivent s'adresser aux élèves, aux enseignants et à tout surveillant bénévole au début de chaque année scolaire.